

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement et d'un centre de traitement de sols contaminés à Bécancour par Gestion 3LB inc. 6212-03-121

Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement et d'un centre de traitement de sols contaminés à Bécancour par Gestion 3LB inc.

Dossier: 6212-03-121

Compte rendu de la période d'information publique du 20 août au 19 septembre 2019

La période d'information publique concernant le *Projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement et d'un centre de traitement de sols contaminés à Bécancour* par Gestion 3LB inc. a pris fin le 19 septembre 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1^{er} août 2019 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1),* le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le projet de Gestion 3LB inc. vise l'aménagement et l'exploitation d'un lieu d'enfouissement de sols contaminés (LESC), ayant une capacité maximale de sols à enfouir estimée à 960 000 m³, ainsi que d'un centre de traitement des sols contaminés dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour dans la région administrative du Centre-du-Québec. Il comprend la mise en place des infrastructures suivantes : un centre de traitement des sols par bioventilation et par biodégradation, une cellule d'enfouissement incluant un système passif de captage des gaz, une aire d'entreposage temporaire et de tamisage des sols, une aire de lavage des roues de camions, un système de collecte et de traitement des lixiviats, des voies d'accès et des aires de stationnement ainsi qu'un système de captage des eaux de surface.

L'initiateur prévoit utiliser au besoin les aménagements connexes existants de son lieu d'enfouissement technique (LET) à Bécancour comme le poste de pesée, le bureau administratif, l'entrepôt, les voies d'accès et les aires de stationnement ainsi que l'alimentation en électricité et en eau.

Le début des travaux est prévu pour 2020 et une durée d'exploitation d'environ 40 ans est envisagée. Le coût de réalisation du projet est estimé à 65,6 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 20 août 2019)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

La description du projet

- des précisions en lien avec les 8 phases de 5 ans prévues au projet ;
- la nécessité ou non d'un nouveau décret pour chacune des phases ;
- la raison expliquant l'utilisation d'un aussi grand terrain par l'initiateur ;
- le type et la durée des garanties financières prévus pour la période de post-fermeture ;
- l'existence du même type de site ailleurs et depuis combien de temps.

Le camionnage

- l'achalandage de camions/jour sur la route 261 et la possibilité d'un temps d'attente;
- l'importance d'éviter le camionnage sur les heures de pointe ;

- la provenance des 25 camions/jour prévus (camions de l'initiateur ou d'autres compagnies);
- les risques liés à de potentiels déversements de camions ;
- le danger lié à l'achalandage de camions sur la route ;
- la possibilité de faire une route de contournement afin de réduire l'impact de l'achalandage des camions ;
- le contrôle routier prévu pour s'assurer que les camionneurs emprunteront la route choisie par l'initiateur.

Les sols

- la sécurité (étanchéité) en lien avec la contamination des sols ;
- les types de métaux (contaminants) qui seront enfouis dans le site proposé ;
- l'état actuel du sol du site du projet ;
- la provenance géographique des sols contaminés.

Les autres préoccupations en lien avec le projet

- la possibilité de créer un comité de vigilance et que des citoyens puissent en faire partie (pour informer les citoyens et s'assurer que les règlements soient respectés);
- les mesures de traitement prévues afin d'éliminer ou de réduire l'émanation de GES;
- par souci de transparence, la possibilité de rendre disponibles les avis de non-conformité sur le site Web de l'initiateur.

Les préoccupations qui ne sont pas en lien direct avec le projet

- les odeurs nauséabondes émanant du LET actuel appartenant à l'initiateur ;
- les types de matières résiduelles non dangereuses et la nature des cendres acceptées au LET actuel ;
- la présence de glace noire l'hiver sur la route 261 et le problème de sécurité qui y est lié;
- l'apparence de conflit d'intérêt quant à la possibilité pour l'initiateur de choisir lui-même la firme de consultants qui réalise l'étude d'impact de son projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque de Bécancour Accès Internet gratuit	1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Accès Internet gratuit	10175, rue Kilopaïo, Wôlinak

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
21 août 2019	-	Le Courrier Sud

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et	Nombre			
événements	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	Diffusion dans Internet	
20 août 2019 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec	254	Site Web du BAPE	
4 septembre 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques du Centre-du-Québec et de la Mauricie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE	

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 20 août au 4 septembre 2019	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée et où se tient la séance publique d'information : 11 400 personnes rejointes
20 août 2019 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 060 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 625 abonnés
4 septembre 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 070 abonnés Compte Facebook du BAPE : 1 647 abonnés

La séance publique d'information

Date	Le mercredi 4 septembre 2019 à 19 h 30
Lieu	Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
BAPE: Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Geneviève Grenier, coordonnatrice
	M. Louis-Marc Bourgouin, Gestion 3LB inc.
Initiateur du projet	M ^{me} Sonia Sylvestre, Gestion 3LB inc.
	M ^{me} Nathalie Leblanc, PESCA Environnement
Assistance	57 personnes
Webdiffusion audio	Un problème technique a empêché la webdiffusion en direct de la séance.
	Les statistiques du nombre de branchements ne sont donc pas disponibles.
Durée	2 heures

Les relations de presse

Un briefing média préalable à la séance d'information publique a eu lieu le 3 septembre 2019 à Bécancour. Les médias présents, Le Nouvelliste et la radio CKBN 90,5, ont pu s'informer sur le BAPE, son rôle, les mandats qui lui sont confiés, etc.

Quatre médias étaient présents à la séance publique d'information du 4 septembre 2019 : Le Nouvelliste, Radio-Canada, Le Courrier Sud et la radio CKBN 90,5.

La revue de presse

Des entrevues ont été accordées pendant la période d'information publique : une le 3 septembre 2019 au quotidien Le Nouvelliste et une autre le 4 septembre 2019 à l'émission matinale *Debout c'est l'heure* de la radio CKBN 90,5.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu que les activités de chasse de la communauté autochtone des Abénaquis de Wôlinak se pratiquent près de l'emplacement prévu pour le projet, mais ne devraient pas être affectées par celui-ci. Un centre de consultation a été ouvert au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et aucun commentaire n'a été inscrit dans le registre prévu à cet effet disponible au centre.

Québec, le 20 septembre 2019

Julie Olivier

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier En collaboration avec Geneviève Grenier, coordonnatrice